

Conseil montage pour reprise d'entreprise

Par **PROJETCBC**, le **23/05/2018** à **12:00**

Bonjour à toutes et tous, ravi d'arriver sur votre communauté!

Je suis actuellement salarié dans une entreprise de menuiserie depuis 10 ans, et je très suis intéressé par la reprise d'une entreprise locale qui n'est pas dans le même métier que le mien (vente et installation de cuisine), ou le dirigeant est seul dans la structure existante, dirigeant qui a décidé de partir à la retraire et donc mis en vente son fond de commerce. Je présume que démissionner de mon emploi et racheter directement ce fond serait la solution la plus simple, mais j'imagine aussi la moins "intéressante" pour moi.... Quel serait d'après vous le meilleur montage à réaliser afin d'obtenir éventuellement certaines aides de l'état, mais aussi la meilleure formule juridique possible ?

Merci par avance pour vos avis et éclairages!

Par morobar, le 24/05/2018 à 11:31

Bir,

Pourquoi reprendre un fond de commerce sans grand intérêt ?

Vous créez votre propre enseigne, cela évitera de traîner les éventuels cadavres dans les placards.

Pour les aides de l'état===> c'st tintin vous n'avez droit à rien.

SI vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier d'aides ou de suspensions (ACCRE...) et c'est tout.